

## FICHE DE POSTE A PROFIL

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>PAP2023-024-CPC SALON</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Conseiller pédagogique de circonscription Circonscription de Salon</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	Poste implanté dans les locaux de l'inspection de l'éducation nationale de Salon Chemin Lurian, 13300 Salon.
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	<p>Circulaire ministérielle n°2015-114 du 21 juillet 2015 : Missions des conseillers pédagogiques du premier degré.</p> <p>Placé sous l'autorité de l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale, membre de l'équipe de circonscription, le conseiller pédagogique est un formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN dont il est le collaborateur. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail de circonscription arrêté par l'IEN.</p>
	<b>MISSIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement pédagogique des maîtres et des équipes d'école.</li> <li>- Contribution à la formation initiale et continue des enseignants.</li> <li>- Contribution à la mise en œuvre de la politique éducative.</li> </ul>
	<b>FONCTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animer et suivre les constellations.</li> <li>- Etre le référent du plan mathématiques de la circonscription et du dispositif pHare.</li> <li>- Accompagner les enseignants débutants, T1, T2.</li> <li>- Accompagner les enseignants dans la prise en compte des attendus institutionnels et la mise en œuvre des programmes et plus particulièrement en maternelle.</li> <li>- Participer à la diffusion de ressources pédagogiques en lien avec les orientations de travail définies sur le plan local, départemental et national.</li> <li>- Dynamiser les pratiques de projets et apporter son concours au suivi des projets innovants et des projets des écoles de la circonscription.</li> <li>- Contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre du plan de formation de la circonscription.</li> <li>- Collaborer avec les membres du RASED et participer au pôle ressource de la circonscription.</li> <li>- Participer à la mise en cohérences des actions de liaison inter-degré, inter-cycles et inter établissements.</li> <li>- Apporter son concours aux travaux de divers groupes en fonction des priorités et des dynamiques de circonscription, départementales et académiques.</li> </ul>
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les dispositifs favorisant la réussite des élèves.</li> <li>- Connaître les problématiques de l'éducation prioritaire.</li> <li>- Savoir développer des outils et propositions d'adaptations pédagogiques en lien avec les programmes et le socle commun de connaissances de compétences et de culture.</li> <li>- Maîtriser les outils bureautiques (tableur, traitement de texte...) et s'adapter aux nouvelles applications.</li> <li>- Connaître le dispositif pHare.</li> <li>- Etre capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt général.</li> <li>- Disposer de qualités relationnelles et d'adaptabilité.</li> <li>- Etre capable d'animer un groupe de travail regroupant différents partenaires.</li> <li>- Savoir rendre compte, produire des écrits de synthèse.</li> <li>- Faire preuve de discrétion, de confidentialité, de loyauté.</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	Etre titulaire d'un CAFIPEMF
	<b>NOMINATION</b>	Poste à temps complet. L'enseignant est nommé à titre définitif sous réserve des qualifications requises, après une année scolaire probatoire.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles Cadre réglementaire du service enseignants du 1 <sup>er</sup> degré et 2 <sup>nd</sup> degré non devant élèves.
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS.
	<b>CONTACT</b>	Isabelle PAGANON – IEN Salon – <a href="mailto:ce.0131315j@ac-aix-marseille.fr">ce.0131315j@ac-aix-marseille.fr</a>